

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT : HAUTE
VIENNE
Arrondissement :
LIMOGES
Canton :
CONDAT/VIENNE
Commune : SOLIGNAC

Délibération n° 2024DEL26
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SOLIGNAC
Séance ordinaire du 12 juin 2024

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Solignac après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Maire.

Nombres de membres	
En Exercice	19
Présents	16
Votants	19

Date de convocation
07/06/2024

Date d'affichage
07/06/2024

Objet de la délibération
DEMANDE DE
SUBVENTION AU
TITRE DES CTD
2024 POUR LE
CIMETIERE.

Présents :

Mmes BAYLE, BOURGER, CARLIER, COIGNAC, COMES, FOURGEAUD, GUITARD, MORNETAS, MM CHAZELAS, COLDEBOEUF, GOURINCHAS, LEYRIS, PECHER, PORTHEAULT, RECORD, RIBOULET.

Absents et excusés :

Aurélien BRUNET procuration donnée à Nicole BAYLE
Nicole DUPIN procuration donnée à Martine FOURGEAUD
Laure FERNANDES procuration donnée à Maryvonne COMES

Stéphane PECHER a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département de la Haute-Vienne, dans le cadre des CTD 2024 concernant la mise en place d'un columbarium et la réfection de l'ossuaire au cimetière de Solignac. Le montant des travaux s'élève à 13 113.33 €.

Le montant subventionnable est de 13 000 € pour une subvention de 4500 €.

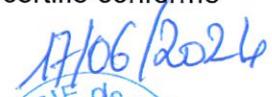
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à :

- Déposer un dossier au titre des CTD 2024,
- Inscrire cette dépense au budget primitif 2024.

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

17/06/2024



Alexandre PORTHEAULT

Certifié exécutoire par Alexandre PORTHEAULT, Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
et la publication le
Le Maire,



